



COMITÉ EXÉCUTIF DU CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE

Téléphone : 890-8099

Télécopieur : 412-7302

Le 17 septembre 2020

Docteur Fabrice Brunet
Président-directeur général
Centre hospitalier de l'Université de Montréal

Objet : Avis du conseil multidisciplinaire au président-directeur général concernant la pratique professionnelle des intervenants en soins spirituels du CHUM au cœur d'une pratique collaborative

Docteur Brunet,

En réponse au mandat que vous avez confié au comité exécutif du conseil multidisciplinaire visant à faire un état de situation sur la pratique professionnelle de ses membres au cœur d'une pratique collaborative, celui-ci a entamé une tournée à cet effet auprès de ses membres en juin 2019.

Les objectifs ciblés par la démarche sont les suivants :

- Effectuer un état de situation par le portrait SERGIP (soins, enseignement, recherche, gestion, innovation et partenariat patient);
- Identifier les écarts présents ainsi que des pistes de solutions associées;
- Émettre un avis et recommander des moyens ou actions permettant aux membres du CM d'exercer leur profession de façon optimale.

L'équipe du Service des soins spirituels a ainsi été rencontrée le 17 octobre 2019 dernier par le comité exécutif du conseil multidisciplinaire et la Direction des services multidisciplinaires. Nous aimerions soulever que l'écart observé entre la rencontre et la parution de l'avis est causé notamment par la situation pandémique du SARS-CoV-2, COVID-19.

Nous vous soumettons ici notre avis à l'égard de la pratique professionnelle des intervenants en soins spirituels du CHUM.

Considérant que :

- La mission du CHUM est de soigner et guérir les patients adultes, en plus d'améliorer la santé de la population adulte et vieillissante grâce à nos expertises uniques et nos innovations;
- Le CHUM a une vocation de soins, de recherche, d'enseignement, de promotion de la santé ainsi que d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé;
- Plusieurs actions permettent au CHUM de concrétiser cette mission, dont :
 - Prodiger les meilleurs soins spécialisés et surspécialisés pour l'ensemble de la population.

- Identifier les besoins des patients et développer des solutions novatrices grâce à la recherche;
- Participer activement au développement de la pratique des futurs professionnels de la santé et des intervenants du réseau et transmettre ses connaissances et son savoir-faire à la population et à nos patients;
- Promouvoir la santé et le mieux-être;
- Évaluer et améliorer les méthodes d'intervention en santé en place;
- Le CHUM est un établissement universitaire, un lieu de connaissances et de transfert du savoir, d'innovation, de technologies et de pratiques de pointe, mais il est aussi un milieu humain;
- Les indicateurs de performance en vigueur dans les services et départements cliniques servant de base comparative inter-établissements, la prestation de soins à la clientèle est fortement privilégiée au détriment d'autres activités non thérapeutiques pourtant essentielles à un centre hospitalier universitaire, tels que le développement de la pratique professionnelle, l'enseignement, la recherche et l'innovation.
- 3,8 ETC sont attirés à l'équipe des soins spirituels pour un total de cinq intervenants;
- Les intervenants en soins spirituels du CHUM mettent en lumière que :
 - Le Québec est l'un des rares endroits au monde où la pratique des soins spirituels en milieu hospitalier n'est pas rattachée à une institution religieuse;
 - Le Service des soins spirituels offre un accompagnement non confessionnel professionnel qui répond efficacement à la diversité des besoins spirituels et religieux des clientèles du CHUM. Depuis 2011, le CHUM est devenu par la force des choses un incubateur en soins spirituels non confessionnels développant ainsi une approche clinique innovante;
 - Quelle que soit la dimension religieuse ou spirituelle de la clientèle hospitalisée et parce que cette dimension est désormais reconnue dans la littérature scientifique comme l'un des signes de la santé globale de la personne, toute la clientèle hospitalisée a accès à une gamme de services spirituels de qualité;
 - L'évaluation statistique de performance actuellement en vigueur dans le Service des soins spirituels ne tient compte que de la première visite auprès de la clientèle au détriment d'autres activités cliniques qui ne sont pas comptabilisées (ex : suivis, rituels effectués après la première visite, enseignement ou soutien donné aux équipes, recherche, etc.);
 - Le Service des soins spirituels dessert la clientèle hospitalisée dans toutes les unités de soins au CHUM, mais non celles des cliniques externes (à l'exception de la clinique SLA) puisque s'y investir diminuerait la performance du service en raison du type d'unité de mesure en vigueur et du nombre insuffisant d'intervenants ;
 - Des demandes de consultation en soins spirituels proviennent de certaines cliniques externes qui étaient antérieurement desservies (ex : oncologie, dialyse), mais qui ne peuvent plus l'être en raison d'un manque de ressources à cet effet;
 - Les clientèles hospitalisées sont complexes, proviennent d'horizons culturels et religieux diversifiés et nécessitent une prise en charge adaptée à cette complexité;

- Soucieux d'offrir une prise en charge rapide auprès de la clientèle hospitalisée, les intervenants en soins spirituels consacrent leur temps clinique prioritairement aux évaluations effectuées lors d'une première rencontre, ce qui leur laisse peu de temps pour les suivis pourtant nécessaires et que suppose la spécificité de leur champ d'exercice;
- Les intervenants en soins spirituels sont les seuls actuellement dans le réseau de la santé au Québec qui travaillent uniquement par requête. Ce nouveau mode de fonctionnement qui implique un changement de culture n'est pas encore bien intégré dans les équipes de soins;
- Le temps des intervenants en soins spirituels est presque entièrement consacré à la clinique, ceux-ci manquent ainsi de temps pour le codéveloppement de leur pratique;
- Le CHUM dispose depuis près de huit ans d'un Centre de formation et de recherche clinique en soins spirituels (CFRCSS). Celui-ci est actuellement le seul centre de formation au Québec qui dispose d'une accréditation donnée par les associations québécoise (AISSQ) et canadienne (CASC) en soins spirituels;
- Le CHUM est actuellement le seul endroit au Québec à offrir des stages cliniques en soins spirituels, ce qui en fait un lieu unique et convoité. La supervision des stages est assurée par un intervenant qui n'est pas entièrement dédié à l'enseignement;
- Les intervenants en soins spirituels offrent de nombreuses formations et séances de présence attentive au personnel des unités de soins (résidents, internes, infirmières, stagiaires en soins infirmiers) afin de répondre aux besoins et sensibiliser les équipes à la valeur ajoutée des soins spirituels dans les trajectoires de soins de la clientèle;
- Bien que la recherche soit encouragée par l'actuelle chef de service, les intervenants sont presque entièrement dédiés à la clinique et ne peuvent pas s'investir en recherche sans que cela affecte la performance de leur service;
- Les intervenants en soins spirituels interviennent lors de soins d'aide médicale à mourir (AMM). La formation préalable couvrirait les enjeux légaux, mais non les enjeux cliniques concernant cette nouvelle et difficile réalité. Ils souhaitent recevoir davantage de soutien et de reconnaissance en lien avec leur participation au développement de cette nouvelle pratique;
- Des patients partenaires sont invités à participer à la formation des stagiaires de cette équipe;
- Une intervenante en soins spirituels collabore avec les patients partenaires pour les former aux questions de la diversité religieuse, spirituelle et culturelle.

Le conseil multidisciplinaire est d'avis que :

- Une valorisation et une reconnaissance officielle du temps accordé au développement de la pratique, à l'enseignement, à la recherche et à l'innovation est une nécessité eu égard à la mission du CHUM, au même titre que la prestation de soins et de services;
- Les indicateurs statistiques de performance doivent être redéfinis pour tenir compte des réelles activités cliniques, du développement de la pratique professionnelle, des activités d'enseignement, de recherche et d'innovation. Ceci constituerait une reconnaissance concrète de l'importance accordée à ces facettes de la mission du CHUM;
- Les activités de recherche n'affectent pas la performance;
- Malgré des efforts de communication investis par le Service, les critères de référence en soins spirituels devraient faire l'objet d'une nouvelle stratégie de communication afin que les équipes

de soins interpellent les intervenants au moment opportun, en particulier dans les situations complexes;

- L'ajout de nouvelles ressources au sein de cette équipe permettrait une couverture plus complète des unités de soins, de répondre aux demandes provenant des cliniques externes et favoriserait la recherche, l'innovation et le codéveloppement;
- En raison du type d'intervention particulièrement difficile que représente leur intervention lors d'un soin d'aide médicale à mourir (AMM), une reconnaissance de l'apport important et incontournable des intervenants en soins spirituels lors d'une AMM devrait leur être offerte;
- Un incubateur en soins spirituels pourrait être créé en partenariat avec le Carrefour de l'innovation et de l'évaluation en santé (CIES) afin de favoriser le développement d'une pratique innovante et d'accélérer les synergies et partenariats dans une optique d'amélioration continue des soins et services.

En terminant, soyez assurés que notre avis s'inscrit dans une démarche de collaboration et que le comité exécutif du conseil multidisciplinaire se rend disponible pour échanger avec vous concernant le contenu de celui-ci.

Veuillez agréer, Docteur Brunet, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Gabriel Seyer

Président du comité exécutif du conseil multidisciplinaire du CHUM

c.c. D^r Régent L. Beaudet, président du conseil d'administration, CHUM
M. Martin Demers, directeur, DSM
Mme Lysanne Goyer, chef du Service de psychologie et chef du Service des soins spirituels